

REUNION DU 1^{er} FEVRIER 2010

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: Luc NOLET. Xavier RATTE. Maurice BARBE. Régis SEGALT. Mireille BONNET. Thierry CORBERON. Olivier SAVARY. Philippe SODOYER. François TURCIN. Bruno DI BLAS. Denis LOROT. Catherine DESPLAT. Jean-Paul DURUP. Chantal FANTIN.

Absent excusé: Jean-Paul DURUP.

Secrétaire de séance: Catherine DESPLAT.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

URBANISME

Plan local d'urbanisme

Le CDHU nous ayant apporté les documents en vue de l'enquête publique, il nous faut reprendre une délibération pour les approuver afin de pouvoir les diffuser.

ENVIRONNEMENT

Eoliennes

La communauté de communes de la Vallée du Serein au cours de sa réunion du 1^{er} décembre dernier a pris acte de l'étude de TAUW et nous demande de nous positionner.

A savoir que sur le territoire de nos 12 communes (CCVS + Carisey et Dyé) il y a 11 sites potentiels qui respectent les distances demandées, à savoir: 800m des habitations. Malgré tout certaines zones sont trop proches de Pontigny et en covisibilité de l'abbaye ou trop proches de Ligny ou trop étroites (mitage). Il y a 4 zones, soit en limite du Chablisien, hors vignoble, mais visibles de l'abbaye de Pontigny. En fait il n'y aurait que 2 zones favorables malgré tout 2 communes sont en position sommitale.

La population devra être informée et toutes les informations seront données lors d'une réunion publique.

Les élus décident de donner un avis favorable sous réserve des résultats de l'étude d'impact qui permettra d'avoir un point de vue réaliste. Une position

définitive sera prise dès la parution de cette étude et après les réunions d'informations de la population.

Subventions

Les élus décident d'allouer les subventions aux associations au titre de l'année 2010. (annexe 1).

Election des conseillers régionaux

Bureau de vote pour les dimanches 14 et 21 mars 2010.

Dimanche 14 mars - 8h à 12h (F.TURCIN. M.BARBE. D.LOROT) - 12h à 16h (T.CORBERON. R.SEGALT. C.FANTIN) - 16h à 18h avec dépouillement (O.SAVARY. L.NOLET.B.DI BLAS).

Dimanche 21 mars - 8h à 12h (C.FANTIN. JP.DURUP. M.BARBE) - 12h à 16h (P.SODOYER. C.DESPLAT. D.LOROT) - 16h à 18h avec dépouillement (X.RATTE. L.NOLET. G.ARNOUTS).

QUESTIONS DIVERSES

Photocopieur

Le contrat pour le photocopieur arrivant à échéance la société RICOCH nous propose le remplacement de notre matériel par :

- * 1 copieur avec trieuse (fax, scanner, imprimante) couleur à la mairie
- * 1 copieur (fax, scanner, imprimante) couleur à l'école
- * 2 imprimantes A4
- * 1 imprimante A3/A4 (matériel actuel laissé)

Le coût d'une copie en noir est de 0,008 € et celui d'une couleur de 0,07 €.

Voirie

Compte tenu de la météo, les routes se dégradent très vite et les crédits utiles devront être prévus au budget primitif.

Z.D.E.

La communauté de communes du Tonnerrois nous demande notre avis sur la création d'une ZDE sur son territoire. Les élus émettent un avis favorable.

Compte-rendu de réunion

Le syndicat mixte de la fourrière s'est réuni le 21 janvier dernier.

INFORMATIONS DIVERSES

Impôts 2009 - il est remis aux élus le montant des produits des 4 taxes.

Urbanisme - les élus sont informés qu'un avis du maire (4 pages) doit être transmis avec toutes les demandes d'urbanisme déposées.

Voirie - Suite à notre réclamation, la COLAS s'est engagée à reprendre une partie des enrobés de la rue Marguerite de Bourgogne au printemps.

Girod signalétique - au cours de leur visite trimestrielle un panneau a été changé et tous les autres nettoyés.

Recensement - au 1^{er} janvier de cette année la population municipale est de 735 habitants, 19 personnes comptées à part soit un total de 754 habitants.

Site internet - ce sont environ 600 personnes qui consultent le site de la mairie par mois.

Nationalité française - depuis le 1^{er} janvier c'est la Préfecture et non plus le Tribunal d'instance qui recevra les demandes d'acquisition de la nationalité française souscrites en raison du mariage avec un conjoint français.

Grippe A - les centres de vaccination ayant été fermés, ce sont les hôpitaux qui assureront les vaccinations.

Subvention - la Croix Rouge remercie la municipalité pour le versement d'une subvention.

Séance plénière - la réunion de conseil pour le vote du budget aura lieu le mardi 23 mars à 20h 30mn.

Réforme des collectivités - Il est demandé aux élus s'ils souhaitent que la commune soutienne la motion proposée par l'association des maires ruraux. Il est passé au vote.

Séance levée à 23h 30mn.